

**SEANCE DU 01/06/2021**

**Nombre de Conseillers :**  
**- en exercice : 11**  
**- présents : 10**  
**- votants : 10**

L'an deux mil dix vingt et un  
le premier juin à dix-huit heures trente minutes  
le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est  
réuni en session ordinaire à la Maison Communale, sous la  
présidence de Jean-Pierre GOURDOU, Maire

**Date de la convocation : 25/05/2021**

**Présents** : GOURDOU Jean-Pierre, MAZOUZ Norbert, CANNY Jacques, LEMERCIER Félicia,  
WARME Sylvain, LEFEVRE Catherine, PRANGERE Ludovic, BAROTTE Marc, POIRET Claudine,  
PRIEM Jean-Pierre

**Absents** : GUERVILLE Gérard

**Secrétaire de séance** : LEMERCIER Félicia

\*\*\*\*\*

**1- Validation du rapport RGPD**

L'audit pour le respect de la protection des données personnelles a été réalisé par DATA VIGI  
PROTECTION

**Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **VALIDE** le rapport d'audit RGPD
- **PREND** acte des observations.
- **S'ENGAGE** à entreprendre les actions nécessaires au respect de la protection des données.

**2- Installation d'une antenne relais « Réseaux mobiles »**

SFR souhaite installer sur le territoire de la commune une antenne relais pour les réseaux SFR et  
Bouygues Telecom

SFR souhaite avoir des propositions de parcelles pour le lieu d'implantation et demande l'autorisation  
d'effectuer une étude d'impact

**Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité**

- **REFUSE** que la société SFR réalise une étude d'impact et l'installation d'une antenne relais

**3- Convention tripartite « Méthaniseur »**

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention tripartite concernant la prise en charge financière du déplacement, des frais de bornages et de remise en état par la SAS BIOGAZ du chemin rural de Montdidier situé entre les territoires communaux de VALESCOURT et de LIEUVILLERS

**Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention tripartite

**4- Travaux et Achats à Prévoir**

**4.1 : Travaux :**

Le conseil municipal prévoit les travaux suivants et sollicitera des devis si nécessaires :

- Réparation du regard d'assainissement « RUE DE CLERMONT »
- Remettre des copeaux dans les parterres
- Changer les rouleaux de la balayeuse

**4.2 : Achats :**

Le conseil municipal prévoit les achats suivants :

- Ecussons et drapeaux pour pavoiement à la maison communale
- Gants de Cérémonie
- Matériels informatiques pour le secrétariat
- Un devis comparatif à celui proposé par l'ADICO sera sollicité
- Poubelle avec couvercle au terrain de tennis
- Table de ping-pong et jeux pour des enfants plus petits à installer sur l'aire de jeux à proximité de la rivière

*(Madame Lemercier indique que l'école se sert de l'aire de jeux pour les exercices de motricité)*

**5- Manifestations à venir**

**Atelier Fête de Fin d'année**

Des palettes ont été récupérées, les dates restent à définir

**Repas des Aînés**

Vu l'évolution favorable des conditions et l'assouplissement des protocoles sanitaires, le conseil municipal organisera avec la commission extra communale « Fêtes et Cérémonies », le repas des aînés le Dimanche 11 Juillet

**Brocante**

Un vide grenier sera organisé courant septembre

**14 Juillet**

Le Conseil municipal organisera la cérémonie patriotique du 14 Juillet et comme l'an passé, le conseil municipal remettra des bons d'achat aux enfants du village faisant leur entrée en 6<sup>ème</sup> au collège et aux nouveaux parents

Les Nouveaux habitants seront également invités personnellement pour avoir le plaisir de faire plus ample connaissance et d'échanger ensemble.

Le Départ du cortège aura lieu à 10H00 de la Mairie

Pour mémoire, ci-après les délibérations prises antérieurement par le conseil municipal

Naissances :

**Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal**

- *DECIDE d'attribuer un bon d'achat ou une carte cadeaux pour articles de Puériculture , Vêtements , ou Jeux d'Éveil pour chaque naissance dans le village*
- *PRECISE que le montant est de 30 €*
- *PRECISE que la distribution sera faite uniquement aux parents présents lors de la cérémonie patriotique ( 8 mai , 14 Juillet ou 11 Novembre ) qui suit la naissance.*
- *PRECISE qu'aucun bon d'achat ou carte cadeau ne sera remis en dehors de cette cérémonie*

Entrée en 6<sup>ème</sup> :

**Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal**

- *DECIDE d'attribuer un bon d'achat pour fournitures scolaires ou librairie d'une valeur de 20€ pour les enfants faisant leur entrée au collège*
- *PRECISE que ce bon sera remis uniquement aux enfants qui seront présents (ou représentés par un parent en cas d'indisponibilité) à toute la cérémonie patriotique du 14 Juillet.*
- *PRECISE qu'aucun bon d'achat ne sera remis en dehors de cette cérémonie*

**6- Opération rentrée des Classes**

**Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal**

- **-VALIDE** la reconduction de l'opération et de fixer les modalités suivantes pour cette année soit :

Un Bon d'achat pour fournitures scolaires, librairie ou vêtements sera donné à chaque enfant habitant la commune de la Petite Section de Maternelle à la Terminale

Le Montant du Bon d'achat sera déterminé par le niveau scolaire de l'enfant:

- -Maternelle : 20€
  - -Primaire : 45€
  - -Collège, Lycée général, professionnel ou technique: 60€
- **-PRECISE** que le Bon sera à retirer au secrétariat de la mairie entre le 01 Juillet et le 10 Septembre 2021
  - **-PRECISE** qu'une fiche de renseignements sur la classe fréquentée sera à renseigner par chaque bénéficiaire

**7- Gestion du Personnel – Ouverture de poste :**

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal DECIDE de procéder à l'ouverture du poste d'agent technique pour le ménage et l'entretien de l'école et des bâtiments communaux selon les modalités suivantes :

8.50 Heures hebdomadaires sur les semaines d'École (2 Heures de ménage par jour de classe + ½ heure par semaine pour l'accueil et le secrétariat.)

Ainsi de manière annualisée le temps de travail hebdomadaire sera de 6.50 heures hebdomadaires

Les heures de ménage plus complet au secrétariat et à l'École ainsi que le ménage à la Maison communale seront rémunérées en Heures complémentaires

Pour l'annualisation, l'ouverture de poste sera au 1<sup>er</sup> janvier 2022

**8- Projet cantine et périscolaire**

Le relais des écoliers cesse son activité le 06 Juillet 2021

Le SIRS et les 3 communes ont trouvé une solution pour la rentrée de Septembre et va procéder à un appel d'offres

La cantine se fera pour l'année prochaine dans la salle des fêtes de FOURNVIVAL et le périscolaire à l'École de FOURNIVAL

Le reste à charge prévisionnel pour les 3 communes sera d'environ 55 000 à 60 000€ pour l'accueil périscolaire et la cantine.

Afin de préserver des finances communales saines, le conseil municipal ne se souhaite pas mettre en place, pour l'instant, un accueil pendant les vacances et les mercredis car la charge financière supplémentaire serait d'environ 45 000 à 50 000€

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DONNE** compétence au SIRS pour la gestion de l'accueil périscolaire et la restauration scolaire
- **AUTORISE** le SIRS à réaliser l'appel d'offres pour le marché de services
- **S'ENGAGE** à participer financièrement selon la clé de répartition qui sera déterminée par le SIRS

**9- Questions diverses et tour de table**

-Organisation d'une réunion avec les agriculteurs

-Le projet éolien se poursuit. Les accords fonciers sont en cours

**MAIRIE DE  
VALESCOURT**

DEPARTEMENT DE L'OISE  
Arrondissement de CLERMONT  
60130 VALESCOURT  
Tél 03 44 78 51 33

**Conseil Municipal**  
**Procès-verbal de séance**

République Française

- Pour l'installation de panneaux photovoltaïques, SE60 a fait procéder à un test de la charpente. La commune n'a pas reçu les résultats à ce jour

-Pour simple rappel, à l'approche des beaux jours, afin de continuer une bonne entente de voisinage actuellement présente dans notre village, , nous nous permettons de vous rappeler les horaires pour l'usage des tondeuses à gazon et outils bruyants :

Les jours ouvrables : 8h30 à 12H00 et 14H00 à 19H00

Les Samedis : 9H00 à 12H00 et 14H00 à 19H00

Les Dimanches et Jours fériés : 10H00 à 12H00

Pour faciliter vos démarches et votre information,  
Pensez à consulter notre page FACEBOOK : [Mairie de Valescourt](#)  
et notre site internet :

<https://commune-de-valescourt.neopse-site.com/fr/>